



Directive Habitats : **annexe I**

1410

Code Corine : 15.5

**PRES SALES MEDITERRANEENS
DES HAUTS NIVEAUX**

Surface estimée : 0,3 ha
Représentativité : 0,03 %

La plupart des espèces végétales constituant des prés salés sont des halophytes

Position phytosociologique

▪ **Ordre :**

Juncetalia maritimi

Répartition

▪ **En France**

Cet habitat est présent sur les terrains peu salés et inondables du littoral méditerranéen et en Corse.

▪ **Sur le site**

Il occupe ici ou là de petites parcelles : Racou, Fort Miradoux, Anse Catherine, Cap de l'Abeille, Cap Rederis, Punta d'en Cames, Cap Peyrefite, Anse de Terrimbo.

▪ **Lieu de référence**

Caractéristiques de l'habitat

Cet habitat présente des formations de type prairial, hautes et denses, dominées par des graminées, des cypéracées ou des joncacées, en touffes ou en épis. Les prés salés colonisent les zones humides littorales faiblement à moyennement salées et peuvent subir des inondations temporaires par de l'eau douce à saumâtre. Ils sont développés au niveau des suintements ou aux débouchés des ruisselets temporaires.

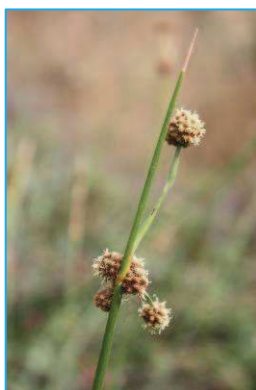
Dynamique et confusion possible

Tant que les fortes contraintes écologiques (salinité, durée d'inondation, chaleur...) se maintiennent, cet habitat regroupe des associations végétales qui correspondent à des végétations permanentes. Il ne présente donc pas de dynamique particulière.

Espèces diagnostiques

	dom	ab	ind
<i>Juncus acutus</i> Jonc aigu		•	•
<i>Scirpoides holoschoenus</i> Scirpe à tête ronde			
<i>Halimione portulacoides</i> Obione faux pourpier			
<i>Inula crithmoides</i> Inule faux-crithme		•	•

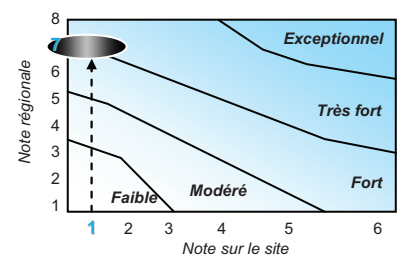
dom : dominante, ab : abondante, ind : indicatrice



Scirpe à tête ronde

Hiérarchisation patrimoniale

Avec une note finale de 8 après application de la méthode de hiérarchisation du CSRPN (cf. TOME 1), cet habitat constitue un **enjeu fort** sur le site Natura 2000 « Côte rocheuse des Albères ».



Intérêts socio-économiques

Epuration des eaux, épanchement des crues, intérêt paysager (chasse, écotourisme), intérêt agronomique (fauche, pâturage).

Etat de conservation sur le site

- 66 % excellent état
- 23 % bon état
- 3 % état moyen à dégradé
- 8 % non évalué

Critères d'évaluation : (cf. 2.2.2)

Degré de conservation de la structure
Degré de conservation des fonctions
Possibilité de restauration

Etudes à développer

- Evaluer les seuils de chargement en herbivores tolérables par ce type d'habitat.

Menaces existantes ou potentielles

- Destruction par le drainage, le labour, le comblement, l'urbanisation, le surpiétinement ;
- Modification des pratiques de gestion (mise en eau permanente, surpâturage)
- Fermeture du milieu par le roseau, le tamarix (*Tamarix gallica*), les joncs, le choin noirâtre ou la Canne de Ravenne ;
- Envahissement par des espèces exotiques ;
- Pollutions des ruisseaux et des suintements en bordures des zones urbanisées.

Mesures de gestion favorables

- Maintien d'une gestion hydraulique proche du fonctionnement naturel (inondations hivernales, assecs estivaux) ;
- Elimination des plantes envahissantes (*Carpobrotus edulis*, *Opuntia stricta*) ; réalisation de suivis afin de surveiller d'éventuelles recolonisations ;
- Maintien de l'ouverture du milieu par de la fauche ou du pâturage extensif, hors période d'inondation et de floraison (après le 31 mai), afin de préserver la diversité floristique (pas d'apport de fertilisant ou de produits chimiques biocides) ;
- Ouverture du milieu par gyrobroyages réguliers (tous les trois ans) en cas de dominance de certaines espèces tendant à former des peuplements mono-spécifiques (joncs, Choin noirâtres) ;
- Protection foncière (acquisition par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres).

Bibliographie

Collectif, 2002 - Cantenot Y., 2006 - DIREN LR. Biotope, CEN LR, Tour du Valat, Pôle Relais Lagunes méditerranéennes, 2007 - Eco-Med, 2007 - Biotope, 2008